



HAL
open science

Focus : Bande boisée du Col de La Fageole

F. Naaim-Bouvet, S. Monier, S. Ougier

► **To cite this version:**

F. Naaim-Bouvet, S. Monier, S. Ougier. Focus : Bande boisée du Col de La Fageole. Sciences Eaux & Territoires, 2010, 2, p. 90 - p. 90. 10.14758/SET-REVUE.2010.2.10 . hal-00583349

HAL Id: hal-00583349

<https://hal.science/hal-00583349>

Submitted on 5 Apr 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

FOCUS : Bande boisée du Col de La Fageole

Au Col de la Fageole, une bande boisée a été mise en place il y a vingt ans pour protéger la route nationale contre la formation de congères. Qu'en-est-il aujourd'hui ?

En 1990, des problèmes de congères se posaient sur la route nationale 9 (RN9) au niveau du Col de La Fageole du fait d'une altitude élevée (1 107 m), de vastes zones d'emprise de neige et d'un profil en déblai particulièrement défavorable. La RN9 était initialement protégée avec une rangée de barrières à neige. En 1990, la subdivision de Saint-Flour de la direction départementale de l'équipement du Cantal, associée au Cemagref, a mis en place parallèlement à la route, une bande boisée de 260 m de long, constituée de quatre à six rangées d'épicéas communs, de *Piceas pungens*, de pins à crochet, de pins noirs, de genêts, d'aulnes et de noisetiers (photo 1). La forme juridique pour les terrains d'emprise était la création d'une servitude de droit privée. Mais comme il n'a pas été possible de traiter avec les deux propriétaires concernés, il a fallu procéder à l'acquisition des emprises plantées.

Vingt ans plus tard, la RN9 est devenue l'A75, et la bande boisée située à 25 m de la chaussée, joue parfaitement son rôle. Toutefois, la mortalité des basses branches commence à se faire sentir et un dépressage est devenu nécessaire (photo 2). Un seul regret : cette bande boisée est trop courte et devrait être prolongée pour protéger une plus longue portion d'autoroute. Actuellement des barrières à neige sont implantées pour jouer ce rôle. ■

1 Bande boisée
au Col de La
Fageole en 1990.



2 Bande boisée
au Col de La
Fageole en 2008.

Les auteurs

Florence Naaim

Cemagref, centre de Grenoble,
UR ETGR, Érosion torrentielle,
neige et avalanches,
2 rue de la Papeterie, BP 76,
38402 Saint Martin d'Hères Cedex
florence.naaim@cemagref.fr

Sylvie Monier

Mission Haies Auvergne,
Union régionale des forêts d'Auvergne,
Maison de la forêt et du bois
BP 104, Marmilhat,
63 370 Lempdes
sylvie.monier@crpf.fr

Sylvie Ougier

Conseil général du Puy-de-Dôme,
Service Routes et environnement,
24 rue Saint Esprit,
63033 Clermont-Ferrand
sylvie.ougier@cg63.fr